

DSDEN DES ALPES-MARITIMES

FORMATIONS 2026-2027

Directeurs d'école et professeurs des écoles : repérez votre parcours

FORMATIONS DIRECTEURS 2026-2027



75h

NOUVELLEMENT NOMMÉ

72h sur temps
scolaire

3h formation
VSS hors temps
scolaire



30h

FAISANT FONCTION

24h sur temps
scolaire

3h Prise de
fonction hors
temps scolaire

3h formation
VSS hors temps
scolaire



30h

EN CONSTELLATION OU RÉSIDENCE

12h sur temps
scolaire (selon
plan de l'école)

15h suivant le
plan de
formation de
l'école

3h formation
VSS hors temps
scolaire



18h

HORS CONSTELLATION OU RÉSIDENCE

3h formation
VSS hors temps
scolaire

15h EAFC suivant
le plan de
formation de
l'école (PE ou DE)

ou pour les écoles
évaluées en 27/28

15h Formation
gestion de crise
EMAS

 bordure rouge = public désigné

 bordure jaune = candidature individuelle

DIRECTEURS D'ÉCOLE

REPÉREZ VOTRE PARCOURS

Quatre profils : nouvellement nommé, faisant fonction, école en constellation ou en résidence, école hors constellation ou résidence.

Pour chacun : volume horaire global, répartition entre temps scolaire et hors temps scolaire, nature des modules.

Le plan de formation de l'école est celui établi dans le cadre de l'Acte 2 des plans, construit avec votre IEN.

 Bordure rouge : public désigné

 Bordure jaune : candidature individuelle

OBLIGATION MINISTÉRIELLE · TOUS LES DIRECTEURS

MODULE VSS DE 3 H : À SUIVRE D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2026

Pour qui ?

Tous les directeurs, quel que soit leur profil. Ils font partie du public prioritaire du plan national.

Quoi ?

Une formation à distance, hors temps scolaire : repérer les situations, accueillir la parole, connaître les procédures de signalement.

Comment ?

Aucune démarche à ce stade : la DSDEN vous communiquera directement les modalités d'accès et le calendrier.

UN DOUTE SUR VOTRE PROFIL ?

Assistant conversationnel

Répondez à quelques questions sur votre situation pour identifier votre profil et obtenir le détail de votre parcours.

[Assistant profil formation](#)

Votre IEN

Pour toute situation particulière, votre IEN de circonscription reste votre interlocuteur privilégié.

FORMATIONS PROFESSEUR DES ÉCOLES 2026-2027



NÉO-TITULAIRE

18h ou 12h sur
temps scolaire

18 h
fondamentaux
(français) hors
temps scolaire

Blocs facultatifs
de 6h ou 12h



PEMF

12h formation
de formateur

6h EAFC hors
temps scolaire



EN CONSTELLATION OU RÉSIDENCE

12h sur temps
scolaire (selon
plan de l'école)

18h suivant le
plan de
formation de
l'école



HORS CONSTELLATION OU RÉSIDENCE

18h EAFC
suivant le plan
de formation de
l'école

Titulaires (hors néo-titulaires T1, T2, T3)
et contractuels

 bordure rouge = public désigné

 bordure jaune = candidature individuelle

PROFESSEURS DES ÉCOLES

REPÉREZ VOTRE PARCOURS

Quatre profils : néo-titulaire (T1, T2, T3), PEMF, école en constellation ou en résidence, école hors constellation ou résidence.

Les deux derniers concernent les titulaires, hors néo-titulaires, et les contractuels.

Le plan de formation de l'école est celui établi dans le cadre de l'Acte 2 des plans, construit avec votre IEN.

 Bordure rouge : public désigné

 Bordure jaune : candidature individuelle

UN DOUTE SUR VOTRE PROFIL ?

Assistant conversationnel

Répondez à quelques questions sur votre situation pour obtenir le détail de votre parcours.

[Assistant profil formation](#)

Votre IEN

Pour toute situation particulière, votre IEN de circonscription reste votre interlocuteur privilégié.

À venir : une formation à la prévention des violences sexistes et sexuelles, prévue par le plan national. Ses modalités vous seront présentées ultérieurement.